



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

Vendredi 21 août 2026

INFO TRAVAUX

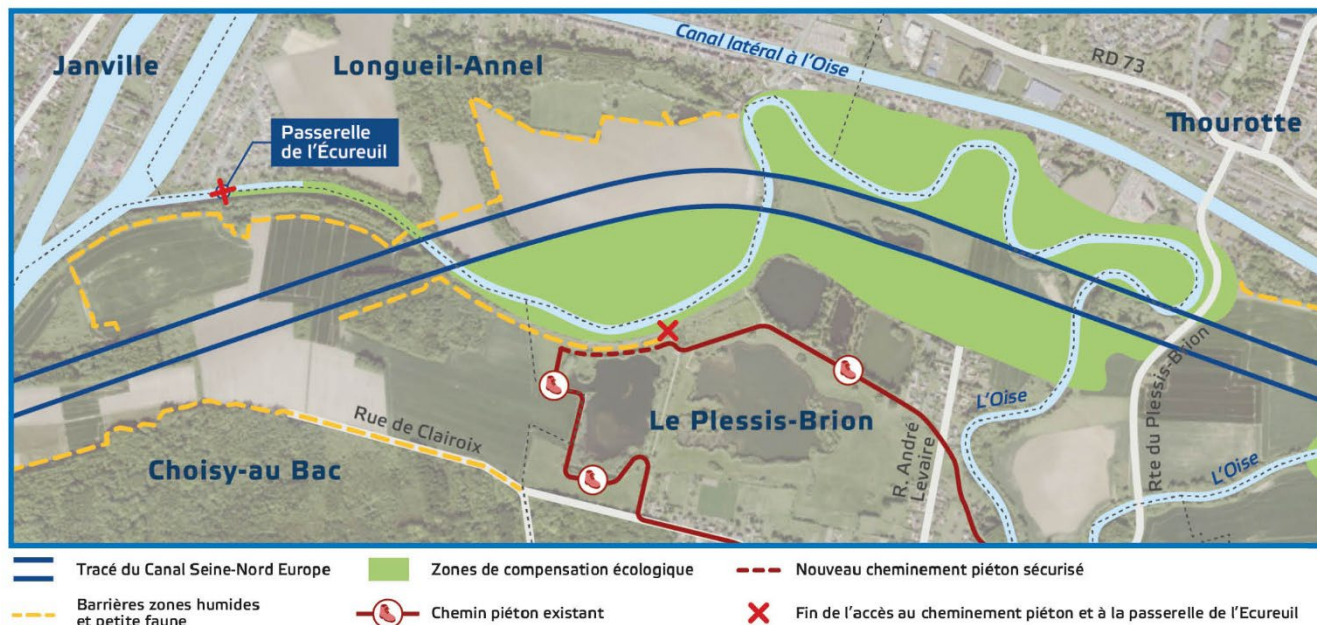
COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS

#LECANALAVANCE

FERMETURE DE L'ACCÈS À LA PASSERELLE DE L'ÉCUREUIL À PARTIR DU 24 AOÛT 2026*

De quoi s'agit-il ?

Entre Longueil-Annel et Le Plessis-Brion, le marché principal des travaux du secteur 1 (TOARC pour Terrassements, Ouvrages d'Art et Rétablissements de Communication) consiste à aménager la rivière Oise et construire le nouveau canal. Après une phase de préparation administrative, les premières opérations de ce marché démarrent avec plusieurs étapes, en amont du démarrage effectif des travaux. Aussi, **pour des raisons de sécurité, en accord avec les Communes, l'accès à la passerelle de l'Écureuil va être condamné à partir du 24 août 2026***, conduisant à la fermeture du chemin piéton entre Le Plessis-Brion et Longueil-Annel.



* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Combien de temps l'accès à la passerelle de l'Écureuil sera-t'il fermé ?

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la passerelle de l'Écureuil sera condamné le temps nécessaire aux travaux dans le secteur de Le Plessis-Brion et de Longueil-Annel.

Le cheminement piéton depuis les étangs de Le Plessis-Brion vers Longueil-Annel est, quant à lui, définitivement fermé à partir du 24 août 2026*, compte-tenu du passage du Canal entre les deux Communes.

Qu'en est-il du cheminement autour des étangs de Le Plessis-Brion ?

Au début de l'été, afin d'empêcher la petite faune (amphibiens, reptiles, mammifères) d'entrer dans les futures zones de travaux, des filets jaunes de protection de la faune ont été remis en état à proximité des étangs de Le Plessis-Brion.

À cette occasion, à la demande de la Commune, un aménagement sécurisé a été créé le long du petit étang pour permettre une continuité du cheminement tout en respectant les exigences réglementaires en matière d'environnement.



Cheminement piéton sécurisé
Cheminement piéton condamné à partir du 24 août 2026

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS
À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !

- Respectez la signalisation des chantiers.
- Ralentissez à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux entrées et sorties de camions.
- Utilisez les voies et chemins réservés à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

